

BULLETIN MUNICIPAL

N°66

Le Messenger de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

JUILLET 2025

Le mot du maire



Chers habitants de Javerdat, Chers lecteurs,

En ce début juillet, mes pensées vont tout d'abord vers tous les jeunes diplômés de notre commune à qui j'adresse mes très sincères félicitations pour leur réussite et à qui je souhaite le meilleur dans la poursuite de la construction de leur avenir !!

Après un printemps plutôt frais, la saison estivale a fait une entrée remarquée dès le mois de juin avec des températures record et à ce jour, notre région connaît déjà deux épisodes caniculaires et ce, même en milieu rural. Ces très fortes chaleurs nécessitent une prise de conscience des dangers qu'elles représentent et je demanderai à chacun de vous, si ces épisodes de canicule devaient réitérer, de faire preuve de prudence en restant à l'abri aux heures de

pointe, en aérant vos logements durant la nuit, en fermant vos volets en journée, en vous hydratant abondamment. Je vous demanderai également de bien vouloir veiller aux personnes les plus fragiles (les enfants, les personnes âgées et/ou souffrant de diverses pathologies) qui vous entourent (famille, amis, voisins) ; je sais pouvoir compter sur cette entraide indispensable que vous saurez apporter autour de vous. Enfin, les services de l'Etat nous rappellent régulièrement que la sécheresse qui touche notre territoire représente un danger en matière de départs de feux ; je vous demanderai donc d'être très vigilants quant aux risques d'incendies (mégots, barbecues, écobuages). Comme vous l'avez compris, la préservation de notre santé et de notre environnement est l'affaire de tous et de la responsabilité de chacun ; je sais pouvoir compter sur vous.

2

Sur le plan politique, je ne reviendrai pas sur ce qui anime le monde avec notamment les différents conflits armés et les difficultés économiques qui ont toujours des répercussions lourdes sur notre quotidien. Je me focaliserai sur ce qui concerne directement notre commune et notamment les prochaines élections municipales qui, comme vous le savez, se dérouleront au printemps 2026. En effet, une nouvelle loi a été votée par les parlementaires au printemps 2025, applicable dès le prochain scrutin. Cette loi concerne les communes de moins de 1000 habitants et par conséquent, la commune de Javerdat. En effet, dorénavant, comme dans les grandes villes, nous élirons une liste complète et nous n'aurons donc plus la possibilité de rayer ou d'ajouter des noms sous peine que le bulletin soit considéré comme nul. D'autre part, lesdites listes devront respecter la parité.

Dans le quotidien et malgré un contexte national et international difficile, la Municipalité poursuit ses missions de service de proximité, en ayant toujours à cœur d'œuvrer pour les habitants, dans le respect de chacun et dans l'intérêt général. Elle poursuit ses efforts afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité dans notre commune et ce, tout en veillant à sa bonne gestion financière, en sollicitant notamment, des subventions pour tous les projets, auprès de l'Etat et du Département :

- Durant ce 1er semestre, nous avons suivi plusieurs dossiers comme les **travaux d'urbanisme** : l'enfouissement des réseaux et l'amélioration de l'éclairage public (changement de candélabres) en partenariat avec le Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne (SEHV) ; travaux qui se sont poursuivis avec la finalisation du chantier route du Château d'eau, le Puy de Bos et le Nicoullaud. Nous avons également commencé à déterminer les travaux qui seront réalisés en 2026, sur les villages de Peyrahout et La Clautre. Dans le même ordre d'idée, il est prévu, d'ici la fin de l'année, que les agents techniques municipaux changent les luminaires extérieurs et intérieurs du bâtiment de la mairie pour les remplacer par des luminaires moins énergivores.

- Par ailleurs, le terrain municipal situé à proximité de l'atelier communal a été divisé en 4 parcelles vouées à la construction d'habitations.

- Nous avons renouvelé la convention de partenariat avec la commune d'Oradour sur Glane pour la **gestion du pôle petite enfance** en lien avec l'association « les Petites Canailles » qui regroupe des assistantes maternelles de notre commune et des communes voisines ; elles se réunissent avec les enfants dont elles ont la charge, une à deux demi-journées par semaine à la Maison des associations.

- Afin de pouvoir exercer pleinement sa **compétence « enfance-jeunesse »**, la Communauté de communes Haut Limousin en Marche (CCHLeM) et donc la commune de

Cieux, a décidé de sortir du Syndicat intercommunal péri et extra-scolaire (SIPES) Javerdat-Cieux (avec extension à Oradour sur Glane), d'ici la fin de l'année 2025. Cette sortie engendre de fait, la dissolution du SIPES à la date du 31 décembre 2025 ; date actée par Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne. Afin de préserver la continuité du service rendu à notre population et à celle d'Oradour sur Glane qui a intégré notre SIPES depuis le 1er avril 2024, le Préfet 87 demande à ce qu'un autre syndicat soit mis en place dès le 1er janvier 2026 ; les équipes concernées, aux côtés des élus, travaillent dur ; je les en remercie. Cf focus en page

- Nous nous soucions de la **protection de notre environnement** ; nous avons participé cette année encore, au dispositif « Haiecolier » en lien avec l'école et l'ACCA de Javerdat ; le label Interbio attribué à la restauration scolaire, a été renouvelé (nous continuons à privilégier les circuits courts (en nous fournissant auprès de commerçants et/ou de producteurs locaux) et à lutter contre le gaspillage en maîtrisant les quantités produites d'une part mais aussi, en ayant recours au tri sélectif des déchets et au compostage des bio déchets d'autre part) ; nous avons poursuivi le travail entamé sur la réhabilitation de la Maison des associations (étude diagnostic sur l'aménagement extérieur réalisée) sans oublier, la création, en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne, d'une aire de co-voiturage au Chêne-Pignier qui devrait voir le jour d'ici la fin de ce mandat.

- Nous poursuivons également le travail entamé concernant le **cimetière**. En effet, la 2ème phase de travaux de reprises de concessions (sur la partie basse côté pré) va démarrer prochainement. Parallèlement, un travail administratif conséquent est en cours pour informatiser ce qui a trait au cimetière et faciliter les recherches afférentes.

- Nous veillons fortement à la **sécurité de nos administrés et des usagers** des routes communales et départementales qui jalonnent notre commune. En effet, à la demande de la commune de Javerdat, la Communauté de communes Porte Océane du Limousin a réalisé des travaux de réfection de voirie route de Laplaud et route de Grand Champ jusqu'à la commune d'Oradour/Glane. Le Département 87 va refaire la RD 228, entre la RD 675 à la Chauvie et la RD 711 au pont de l'Oncre.

- De plus, à notre demande et après validation du Département 87, le Carrefour de La Tuilière des Herses va être réaménagé : des panneaux zone « 70 » ont été posés il y a quelques mois et un « tourner à gauche » en venant d'Oradour pour tourner vers le centre-bourg de Javerdat devrait être réalisé prochainement.

- Par ailleurs, le dossier concernant la **sécurisation et l'aménagement piétonnier avec accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) de l'entrée de bourg côté Saint-Junien** avance puisque nous venons de choisir l'entreprise qui va réaliser les travaux. Une réunion publique est d'ores et déjà prévue le vendredi 29 août 2025, à 18h30, à la Maison des associations, pour vous présenter le projet dont les travaux devraient démarrer dès octobre 2025.

- Nous travaillons toujours étroitement avec le **Conseil municipal des jeunes** de la commune. Un de leurs projets devrait voir le jour prochainement avec l'installation d'agrès composant un « Parcours santé ».

- Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent dans les différentes **associations** qui animent la commune pour le plus grand plaisir de chacun de nous. Je salue leur engagement et en particulier celui des jeunes, nombreux, qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine.

Pour beaucoup d'entre nous, l'été rime avec les congés et par extension, avec les moments de convivialité. Alors, nous espérons que les animations organisées cette saison sur notre territoire, et en particulier sur notre commune, comme le Marché festif prévu le samedi 26 juillet, le Concours de pétanque le 03 août, permettront d'apporter un peu de joie à chacun de vous.

Le Conseil municipal, le Conseil municipal des jeunes et moi-même vous souhaitons à tous un très bel été ensoleillé, riche de bienveillance, de sérénité et de petits bonheurs multiples.

Bonne lecture !!

Valérie PARPEIX

- ▶ p. 2 Le mot du maire
- ▶ p. 4 Infos municipales
- ▶ p. 16 Vie de la commune
- ▶ p. 24 Les associations

Comité de rédaction :

Annie DARDILHAC, Patricia MAVALEIX,
Valérie PARPEIX, Frédérique TOURNEIX-
DRUTEL

Mise en page et impression :

Texto Saint-Junien 05 55 02 03 91

Etat civil

Naissances, mariages, décès

En application de la réglementation en vigueur (Règlement Général sur la Protection des Données), les informations comportant des données personnelles ne peuvent plus être publiées.

Informations diverses

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Tél : 05 55 03 10 56

Adresse mail : accueil@javerdat.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture :

LUNDI	9h à 12h
MARDI	9h à 12h et de 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h
JEUDI	9 h à 12h
VENDREDI	9 h à 12h
SAMEDI	9h à 12h Permanence d'un élu

PERMANENCE DU MAIRE :

Vendredis après-midi et samedis matin, sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Les matins et les mardis après-midi

FRANCE SERVICES

Tél : 05 55 03 21 69

Pour toute démarche, une prise de rendez-vous par téléphone est nécessaire.

Horaires d'ouverture :

LUNDI	9h à 12h et 14h à 17h
MARDI	9h à 12h et 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h
JEUDI	9 h à 12h
VENDREDI	9 h à 12h
SAMEDI	9h à 12h

Pour la délivrance des cartes d'identité et passeports, la prise de rendez-vous est aussi possible par internet : <https://rendezvous-passeport.ants.gouv>

NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

UNA-QUEST 87

Service d'aides aux personnes et portage des repas à domicile.

Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE

Tél: 06 89 52 92 71

SIPES (Syndicat Intercommunal Péri et Extra Scolaire)

Responsable : Julien MASDIEU

Tél : 05 55 03 21 00

Adresse mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. Clarisse ROUGIER reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane ou de Javerdat (France Services) de 9h à 12h.

Tél : 06 25 69 37 53

ECOLE :

3, Rue de l'Ecole - Tél : 05 55 33 19 90

GARDERIE SCOLAIRE :

Horaires : Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :
Matin : 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.
Le mercredi matin : 7h 15 à 8h 50.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Cette démarche doit être effectuée par le jeune accompagné d'un de ses représentants dès ses 16 ans révolus. Se présenter à la mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que le livret de famille.

RESEAU PETITE ENFANCE (RPE) : LA PASSERELLE

Cette structure vise à informer les futurs et jeunes parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire et les accompagne dans leurs démarches.

Madame Sandra GOURSEROLLE

Tél : 05 19 99 24 42

COMMUNAUTE DE COMMUNES

«PORTE OCEANE DU LIMOUSIN» CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr

Mail : contact@pol-cdc.fr

DECHETTERIE DE SAINT JUNIEN :

La déchèterie est gérée par le SYDED 87. Elle est ouverte du lundi au samedi de :

9h - 11h45 et 14h - 17h

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint Junien

Tél : 06 24 85 06 67

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin **sur présentation de leur badge.**

Demande de badge à faire auprès du SYDED : le badge est utilisable dans toutes les déchèteries SYDED du territoire.

www.syded87.org : Tél : 05 55 12 12 87

contact@syded87.org ou

à la mairie de Javerdat

COLLECTE DES ENCOMBRANTS.

ATTENTION : Vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire auprès de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin :

- Par tél : 05 55 71 78 78

- Ou à la mairie

Les dates de collectes pour le 2nd semestre 2025 sont : 24/07 - 28/08 - 18/09 - 06/10 - 27/11 - 18/12.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Elle a lieu le Jeudi pour toute la commune. Sortir les poubelles la veille au soir à partir de 19h.

SERVICE DES EAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Tél : 06 72 01 90 43

MAISON DU DÉPARTEMENT, PÔLE PETITE ENFANCE

2, rue Alfred de Musset 87200 St Junien.

ASSISTANTE SOCIALE :

Mlle BONNIER Manon

Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 05 55 03 10 01

PUERICULTRICE :

M^{me} DEJOUANNET Sandra - Tél : 05 55 43 06 06

REFERENTE AUTONOMIE

M^{me} Gwenaëlle CHANTEIL - Tél : 05 55 43 06 06

POINTS « INFO FAMILLES »

Ils ont pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à St-Junien

2, Place Auguste Roche - Tél : 05 55 43 06 06

Panneau Pocket

Grâce à Panneau Pocket, vous êtes tenus au courant des manifestations de la commune, des travaux et autres actualités.

Panneau Pocket est un moyen de vous prévenir (en plus des médias et du message sur le répondeur de la Mairie).



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur **App Store**



DISPONIBLE SUR **Google Play**



DISPONIBLE SUR **AppGallery**





Synthèse des délibérations du conseil municipal 1^{er} semestre 2025

AFFAIRES GÉNÉRALES

6

Délibération relative à l'aliénation d'une portion de chemin située sur la commune de Javerdat et la réalisation de l'enquête publique afférente ; le tout en lien avec la commune d'Oradour sur Glane. (Conseil municipal du 20.02.2025)

En référence à la réglementation en vigueur, la demande de propriétaires riverains concerne l'acquisition d'une partie de chemin communal. Le conseil municipal a validé à la majorité le projet d'aliénation d'une portion de chemin située sur la commune de Javerdat, en prolongement de la commune d'Oradour sur Glane, en vue de la réalisation d'une enquête publique.

Délibération relative à la demande d'acquisition d'un airage au village de La Valette (Conseil municipal du 20.02.2025)

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la demande d'acquisition d'un délaissé de voirie, après bornage et enquête publique, actes notariés à la charge du demandeur. Le prix de vente est fixé à 1€ le M2.

Délibération relative au découpage de la parcelle C1308 (Conseil municipal du 04.04.2025)

Pour donner suite à la réintégration au domaine communal de la parcelle cadastrée C 1308 (auparavant destinée à la zone artisanale située rue des Roses, à proximité de l'atelier communal), l'assemblée municipale a décidé de l'inclure aux espaces à urbaniser en centre bourg, au motif qu'elle est située dans un espace résidentiel, constitué des lotissements des Vignauds et des Haies Vives.

Pour ce faire, en référence au procès-verbal de bornage établi par Mme Françoise VINCENT, géomètre, le conseil municipal a voté à l'unanimité le plan définitif selon un découpage en 4 parcelles cadastrées comme suit : C 1633 (607m2) ; C 1634 (889m2) ; C 1635 (838m2) ; C 1636 (641m2) ;

parcelles vouées à la construction d'habitations.

L'opération a permis de régulariser la limite de propriété avec un riverain via le bornage de la parcelle C 1632 (37m2). Le prix de vente a été validé à 17 € le M2

Délibération relative à l'attribution des travaux de reprise des concessions abandonnées (Conseil municipal du 04 juillet 2025)

Engagée en 2016, la mise en œuvre de la procédure de recensement des tombes abandonnées, qui a concerné la partie la plus ancienne du cimetière, c'est-à-dire la partie basse (en dessous de la croix des morts), scindée en 2 périmètres, route I - entre l'allée centrale et la route départementale - et Pré I - entre l'allée centrale et le pré voisin.

Pour rappel, il s'agit de « démolir » les dispositifs existants, de procéder au relevage des corps des défunts, de disposer dans des reliquaires adaptés en traçant l'identité de chacun, de procéder à leur inhumation dans l'ossuaire municipal, d'assurer la traçabilité des opérations effectuées au sein du registre mis à disposition en mairie et enfin, de remettre en état les parcelles concernées.

Après l'étape finale de reprise des concessions de la partie « route I » (2023), il s'agit de réaliser la même opération pour la seconde partie dite « Pré I ».

Pour ce faire, le conseil municipal a retenu, à l'unanimité des membres présents et représentés la SARL ROUGIER pour procéder à la réalisation des travaux, pour un montant HT de 18 572 € (22 286 € TTC). L'exécution de la commande est envisagée pour le second semestre 2025.

Délibération donnant mandat au Centre de gestion 87 pour lancer une consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé. (Conseil municipal du 23.05.2025)

En application de la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, instaurée par l'ordonnance n° 2021-175, redéfinissant la participation de l'employeur aux financements des garanties de la protection sociale complémentaire de ses agents et les conditions d'adhésion ou de souscription, les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- Les risques santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- Les risques prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès.

Cette participation, devenue obligatoire au 01/01/2025 pour le risque prévoyance, deviendra obligatoire pour les risques santé à effet du 1er janvier 2026 (montant minimal de 15 € brut mensuel selon l'article 6 du décret n°2022-581). Les garanties minimales sont celles du « contrat responsable », complétées du « panier de soins ».

Afin d'envisager la mise en œuvre de cette réforme, l'assemblée municipale a validé à l'unanimité la proposition donnant mandat au Centre de gestion 87 pour lancer une consultation.

Délibération relative à l'approbation de la charte de gouvernance du plan Local d'Urbanisme intercommunal. (Conseil municipal du 04 juillet 2025)

En articulation avec le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) dont le Document d'orientations et d'objectifs (DOO) vient d'être validé (sur un périmètre de 3 communautés de communes : Charente Limousine, Ouest Limousin et Porte océane du Limousin) et en application du code de l'urbanisme, notamment ses articles L.153-8 à L.153-12 relatifs au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le conseil communautaire de la communauté de communes Porte océane du Limousin a prescrit l'élaboration d'un PLUi.

Afin de formaliser les modalités de collaboration entre les communes et la communauté de communes, il a été décidé de formaliser cette collaboration au travers d'une charte de gouvernance définissant les principes, les instances, les modalités

de pilotage, de concertation et de décision partagée. Cette charte a été votée à l'unanimité des membres de l'assemblée municipale.

Délibération relative à la Sécurisation et aménagement paysager de l'entrée de bourg : validation des résultats de la consultation des entreprises pour donner suite à la réunion de la commission d'appel d'offres (Conseil municipal du 04 juillet 2025)

Après présentation des résultats de la commission d'appel d'offres, et sur sa proposition, le conseil municipal a validé à l'unanimité le choix de l'entreprise LABBE TP pour réaliser les travaux de sécurisation et d'aménagement paysager de l'entrée de bourg, (du centre bourg à l'entrée du lotissement du Nicoullaud). Le montant de l'opération s'élève à 159 552,65 € HT, soit 191 463,18 € TTC.

L'entreprise LABBE TP sera conviée fin juillet pour échanger sur les travaux à venir dont le commencement est prévu début octobre 2025.

Une réunion publique de présentation, aura lieu le vendredi 29 août 2025 à 18h30 à la Maison des associations.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Délibération relative à l'attribution d'une subvention pour la classe découverte du 17 au 20 juin 2025 dans l'Aveyron organisée par l'école de Javerdat, appartenant au RPI Javerdat-Cieux. (Conseil municipal du 20.02.2025)

Le versement d'une subvention pour accompagner le projet de classe découverte, pour tous les élèves (les 3 classes), élaboré par l'équipe pédagogique, sur l'année scolaire 2024/2025 a été voté à l'unanimité ; ce projet s'est déroulé du mardi 17 au vendredi 20 juin 2025 dans l'Aveyron.

Le coût global du projet a été chiffré à 14 053 €, pour les 55 élèves (sur les 65 scolarisés) sur la base du plan de financement prévisionnel, intégrant une participation des familles, et de la coopérative. Il est proposé de voter la participation de la commune à hauteur de 30€ par enfant

scolarisé soit 1 650€. Il est à noter que Cieux a une participation équivalente.

Délibération relative aux tarifs de cantine et garderie pour la rentrée 2025/2026 (Conseil municipal du 04 juillet 2025)

Comme chaque année, pour prendre en compte dans une proportion mesurée, l'évolution du taux d'inflation tout en maintenant le niveau de qualité des repas servis à la cantine d'une part et prenant en compte l'évolution des charges de personnels, d'autre part, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'évolution des tarifs de cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2025-2026 sur la base du comparatif avec l'année précédente. Ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1er septembre 2025.

Année 2024/2025

Tarifs du restaurant scolaire :

- 2.45 € pour les enfants
- 7.00 € pour les adultes

Tarifs de la garderie

- 2,70 € pour la journée (matin + soir)
- 1,70 € pour le matin ou le soir
- 29.50 € pour le forfait au mois (à compter de 11 jours de présence)
- 5 € par 1/4 d'heure supplémentaire, sans motif et sans prévenir (sauf motif imprévisible),

Proposition 2025/2026

Tarifs du restaurant scolaire :

- 2.50 € pour les enfants
- 7.50 € pour les adultes

Tarifs de la garderie

- 2,75 € pour la journée (matin + soir)
- 1,75 € pour le matin ou le soir
- 30 € pour le forfait au mois (à compter de 11 jours de présence)
- 5 € par 1/4 d'heure supplémentaire, sans motif et sans prévenir (sauf motif imprévisible),

Délibération relative à l'acceptation d'un don de 137€ (Conseil municipal du 04.04.2025)

Le don réalisé par une famille de Javerdat a été accepté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Application de la convention de partenariat pour la gestion du pôle petite enfance à Oradour-Sur-Glane (Conseil municipal du 04.04.2025)

Sur la base de la convention de partenariat financier entre les communes d'Oradour-sur-Glane, de Cieux et de Javerdat dans le cadre de la gestion du pôle petite enfance situé à Oradour-Sur-Glane, la convention prévoit la répartition des charges qui incombent à chaque commune en matière d'organisation des deux structures, l'espace multi-accueil situé à Oradour-sur-Glane et un relais petite enfance (RPE), sur les communes d'Oradour-sur-Glane, Cieux et Javerdat. La commune doit rembourser à la commune d'Oradour sur Glane le montant des dépenses générées par les familles de Javerdat, conformément aux termes de la convention (solde 2023 et acompte 2024)

La participation financière de la commune pour l'année 2023, votée à l'unanimité, est la suivante :

- Pour le multi accueil, la participation est calculée sur la base des critères relatifs au nombre d'enfants de 0-4 ans et au nombre d'heures facturées liées à la fréquentation, soit le montant de 10 715 €.

- Concernant le Relais Assistantes Maternelles (RAM), la proratisation entre les communes a été réalisée à partir du nombre d'assistantes maternelles de chaque commune, soit le montant de 421 €.

- Soit une participation globale pour l'exercice 2023 de 11 136€.

L'acompte 2024, représentant 40% de la participation du montant de l'exercice 2023, soit 4 454.40 €, a également été validé.

Délibération relative à la fixation des taux d'imposition pour l'année 2025 (Conseil municipal du 4.04.2025)

Conformément au cadre réglementaire en vigueur, la nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes pour l'année 2025 a fait l'objet d'un vote à l'unanimité des membres de l'assemblée. Il s'agit de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le vote a porté sur le maintien des taux validés en 2024, l'Etat ayant pour sa part appliqué le taux de + 1, 2 % prenant en compte le niveau d'inflation constaté.

Ainsi les taux de 2024 reconduits pour 2025 sont les suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.09 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 80.18 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14.23%

Délibération relative aux subventions communales 2025 (Conseil municipal du 4.04.2025)

La proposition de budget inclut la reconduction des subventions aux associations de la commune assurant et/ou participant aux activités d'animation lors des événements communaux, et représentant un intérêt général.

Le montant total de subventions aux associations est voté à l'unanimité à hauteur de 6 029€.

Délibération relative à l'approbation du compte financier unique 2024 (CFU) (Conseil municipal du 4.04.2025)

Le compte financier unique (CFU) de la Direction générale des collectivités locales et de la Direction générale des finances publiques remplace le compte administratif et le compte de gestion. Toutefois, le CFU ainsi simplifié reste le bilan comptable de l'exercice écoulé validé par le comptable public et voté à l'unanimité par l'assemblée municipale. Il traduit une gestion saine et rigoureuse du budget de la commune.

Ce document comptable fait apparaître, pour l'année 2024 les résultats suivants :

EXECUTION DU BUDGET 2024

	Résultat de l'exercice 2024			
	résultat reporté 2023	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement	29 374,02	130 664,59	120 401,08	19 110,51
Fonctionnement	141 262,49	619 789,44	782 158,22	303 631,27
TOTAL du budget	170 636,51	750 454,03	902 559,30	322 741,78

	RESTES A REALISER 2024		
	Dépenses	Recettes	Solde
TOTAL des Restes à réaliser (RAR) - investissement	4 329,00	6 660,00	2 331,00

	RESULTAT A REPORTER en 2025	
	Dépenses	Recettes
Investissement	21 443,51	
Fonctionnement	303 631,27	
TOTAL	325 074,78	

Délibération relative au vote du budget primitif 2025 (Conseil municipal du 4.04.2025)

La commission des finances s'est inscrite dans la droite ligne de la poursuite de la mise en œuvre de la démarche de l'assemblée municipale et a fait ses propositions, fondement de la construction du budget primitif 2025.

Ainsi, la réalisation du projet communal et le déploiement des actions qui en découlent, se poursuivent sur la base des capacités financières de la commune complétées par les subventions de l'Etat et du Département dont les notifications nous ont été transmises.

Sur la base des propositions de la commission des finances de la collectivité, en référence aux résultats de l'exercice 2024 et en intégrant les projections tant en matière de fonctionnement que d'investissement, la proposition de budget primitif 2025 de la commune a été votée à l'unanimité comme suit :

• En section d'investissement à 482 642.78 € en dépenses et en recettes.

• En section de fonctionnement à 1 002 162.27 € en dépenses et en recettes.

PREVISIONS DU BUDGET 2025		
	Dépenses	recettes
restes à réaliser 2024	4 329,00	6 660,00
Solde d'investissement reporté 2024	0	19 110,51
investissement 2025	478 313,78	456 872,27
Total investissement 2025	482 642,78	482 642,78
Solde fonctionnement reporté 2024	0	303 631,27
Fonctionnement 2025	1 002 162,27	698 531,00
Total fonctionnement 2025	1 002 162,27	1 002 162,27
TOTAL du BUDGET VOTE 2025	1 484 805	1 484 805

En matière d'investissements, les trois projets retenus et financés pour l'année 2025 portent sur :

- La création d'un parcours santé (projet porté par le conseil municipal des jeunes et validé par notre assemblée),
- La réalisation de la dernière tranche du programme de reprise des concessions abandonnées au cimetière (partie Pré I)
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux, (luminaires, revêtements de sol).

Cf. tableau récapitulatif ci-dessous :

Projet	Montant HT en €	Subvention département (CTD)	Subvention Etat (DETR)
Parcours santé	5 472	1 650€	2 683,80€
Concessions abandonnées cimetière	18 571,67	1 200€	4 642,92€
Rénovation énergétique (luminaires, sol)	8 327,63	2 550€	3 280,01€

Par ailleurs, selon la prévision validée en 2024, **la réalisation du projet de sécurisation et de piétonisation le long de la RD 711** est enclenchée dans sa 1ère partie ; (travaux prévus pour cet automne ; Cf. résultat de la consultation des entreprises Page 7). Il est à noter que ces travaux seront concomitants de l'opération de renouvellement de canalisations d'eau potable rue de l'Oncre et route du château d'eau afin de mutualiser les coûts de génie civil et réduire les perturbations de circulation en intra bourg. La réalisation de la 2ème partie intégrée aux travaux du maître d'œuvre est envisagée à partir de l'exercice 2026.

MOTIONS

L'assemblée municipale, a adopté 3 motions (Conseil municipal du 04.04.2025) :

Le conseil municipal a voté :

- La motion de **soutien pour dire stop à la violence dans la vie publique en Haute-Vienne**, à la majorité des membres présents et représentés,
- La motion pour la **régénération de la ligne de train Angoulême Limoges**, à l'unanimité,
- La motion relative au maintien de la carte des formations et enseignements du lycée Paul-Eluard de Saint-Junien à l'unanimité.

Concernant cette dernière motion, le rectorat a fini par réattribuer des heures, initialement projetées à la suppression, ce qui permet de maintenir une classe de seconde, l'atelier théâtre et enfin l'option sport. L'ensemble des collectivités locales s'étant mobilisées pour maintenir une offre éducative de qualité adaptée aux besoins de notre territoire, le résultat est à la hauteur de nos attentes !

10



Focus Sipes

Nous profitons de ce numéro du Messenger pour faire le point sur la situation du SIPES, structure d'appui à la mise en œuvre du Projet éducatif territorial (PEDT) 2023-2026 articulé au projet d'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Javerdat-Cieux. Pour mémoire, le RPI créé en septembre 1999, toujours adossé aux projets successifs des parties prenantes a donné entière satisfaction à tous les acteurs depuis plus de 25 ans.

Le comité de pilotage, constitué de toutes les composantes contribuant à la mise en œuvre des projets, (parents d'élèves, enseignants, élus, animateurs, Etat, CAF, etc.) a procédé annuellement à l'évaluation des

actions inhérentes aux projets et exploité les résultats obtenus pour l'actualisation desdits projets.

Au préalable, il faut rappeler que Cieux appartient à la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) qui exerce la compétence « enfance jeunesse » au nom de la commune de Cieux ; compétence traduite dans les statuts du SIPES via la représentation administrative d'un élu de la CCHLeM avec voix délibérative, le maire de Cieux et un adjoint restant membres du Syndicat avec voix consultative.

L'exercice de la gouvernance a toujours été assuré par une coordination efficace entre la commune de Cieux et la CCHLeM.

Pourtant, c'est au nom de l'exercice de cette compétence que la CCHLeM a décidé unilatéralement de ne plus être membre du SIPES pour exercer pleinement sa compétence « enfance-jeunesse », entraînant ainsi la commune de Cieux à compter de fin 2025.

Cette sortie engendre de fait, la dissolution de ce syndicat à la date du 31 décembre 2025 ; date actée par Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne. Afin de préserver la continuité du service rendu à notre population et à celle d'Oradour sur Glane qui a intégré le SIPES depuis le 1er avril 2024 ; cette continuité du service, exigée pour et par Javerdat dans le cadre de la préservation du RPI Javerdat-Cieux, essentielle pour garantir le maintien de nos 2 écoles communales sur nos communes, a induit un positionnement adapté de la commune de Cieux pour maintenir la mise en œuvre du PEDT (dont la redéfinition est à effectuer du fait de la dissolution du SIPES au 31 décembre 2025).

Le Préfet 87 demande à ce que les nouveaux statuts du syndicat définis en respectant les rythmes scolaires et la réglementation en vigueur, notamment sur le plan juridique, soient mis en place dès le 1er janvier 2026.

Dans cette attente, de la rentrée de septembre au 31 décembre 2025, le fonctionnement reste inchangé avec le plan d'actions porté par le SIPES à Javerdat et à Cieux validé dans le cadre du PEDT 2023-2026 avec la semaine à 4j et demi ; les prestations sont assurées par les personnels du SIPES selon la répartition ci-après :

PÉRISCOLAIRE

Ateliers sur le temps scolaire à Javerdat et à Cieux sollicités et coordonnés par l'équipe enseignante

Temps d'activité périscolaires (TAP) en complémentarité du temps scolaire, à la pause méridienne à Javerdat - 3 séances par semaine- et à Cieux en fin de journée - 2 séances par semaine-

Mercredis à Javerdat : accueil et activités dans les locaux habituels (également ouvert aux enfants de Cieux) comme auparavant avec prise en charge finan-

cière par Javerdat. Possibilités d'ouverture les mercredis matin.

EXTRASCOLAIRE

Accueil de loisirs sans hébergement -ALSH- : à ce jour Javerdat n'est pas en mesure de se positionner pour les périodes de vacances en raison du fait qu'auparavant l'ALSH était assuré par le SIPES, sur Cieux, charge financière comprise. Cette organisation permettait de mutualiser les dépenses donc de les diviser par 2 pour chaque commune. Doubler la dépense à ce jour pour Javerdat n'est pas envisagé ni envisageable en l'absence de nouvelles recettes (1). Toutefois, un sondage auprès des familles est envisagé pour la pré rentrée de septembre pour nous aider à identifier les besoins et attentes de familles et prendre les bonnes décisions dans la mesure de leur faisabilité. En tout état de cause, le principe de garder un ALSH est acté mais le lieu reste à définir.

En prévision d'ouverture de l'ALSH à Cieux par la CCHLeM pour les mercredis toute la journée et pour les vacances scolaires. La CCHLeM a lancé un sondage afin de prévoir les organisations nécessaires.

(1) En parallèle à tous ces éléments de vie et de maintien du syndicat, même si ses statuts doivent évoluer pour poursuivre nos actions à compter du 01.01.2026, une réflexion est en cours dans le cadre du dispositif « Village d'avenir » conduit par les services de l'Etat. Ce dispositif concerne, outre Javerdat, les communes d'Oradour-sur-Glane, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Martin-de-Jussac et Saint-Victorien. Il s'agit, sur la base des attentes et des besoins de toutes ses communes, de définir les actions pertinentes à mettre en œuvre et à mutualiser au service des enfants et des familles de notre territoire.

Outre le travail déjà réalisé avec Oradour-sur-Glane, un élargissement de l'offre vers les communes de proximité comme Saint-Brice-sur-Vienne, notamment avec le secteur de la Fabrique pourrait ouvrir d'autres possibilités de mutualisation notamment, en matière d'ALSH.

Les conclusions de nos réflexions devraient être finalisées au 4ème trimestre de cette année.

ALSH «Les P'tits Princes» - Un été 2025 riche en aventures !

L'accueil de loisirs «Les P'tits Princes» se prépare à vivre un été 2025 dynamique, joyeux et haut en couleurs ! En moyenne, **50 enfants sont attendus chaque jour** pour profiter des nombreuses activités, sorties et projets pédagogiques proposés tout au long des vacances estivales.

Un été sous le signe du changement... et de l'adaptation !

Cette année, **en raison de travaux à l'école de Cieux**, l'ALSH déménage temporairement dans les **locaux de la rue des Loisirs à Cieux**. Pour l'accueil du matin et du soir, les familles devront se rendre à la **salle polyvalente de Cieux**, avec une **entrée côté parking de la mairie**. Toute l'équipe mettra tout en oeuvre pour que cette transition se fasse dans les meilleures conditions, tout en maintenant la qualité d'accueil habituelle.

La semaine du 25 au 29 août, l'ALSH sera sur Javerdat à la maison des associations.

Sorties, découvertes et sensations fortes

Au programme de cet été : **des sorties variées et ludiques**, adaptées aux différents âges.

Parmi les temps forts, une **journée exceptionnelle au Futuroscope** est prévue pour les enfants de plus de 6 ans ! De quoi vivre des moments inoubliables entre copains.

Les **plannings d'activités complets** sont déjà disponibles et régulièrement mis à jour sur notre **page Facebook** :

- www.facebook.com/sipesjaverdatcieux

Trois Colos Apprenantes pour partir à l'aventure !

Cette année encore, l'ALSH propose **trois séjours dans le cadre des «Colos**

Apprenantes», un dispositif soutenu par l'État et la CAF, pour **favoriser les apprentissages, l'autonomie et le vivre-ensemble, à un tarif unique de 30 € par enfant** :

- 6-8 ans - «Sur la piste des animaux»

Logis des Treilles à Cieux

Un séjour nature à la découverte de la faune locale, avec des balades, des jeux d'observation et de nombreuses surprises !

- 9-11 ans - «S'portez-vous bien !»

Base de loisirs de la Vézère

Un séjour pour bouger, se dépasser et découvrir de nouveaux sports tout en s'amusant entre copains.

- 12 ans et + - «Surf ta colo !»

Seignosse (Landes)

Un séjour à l'océan pour apprendre à surfer, profiter de la plage, et vivre une vraie aventure entre ados !

- Infos et inscriptions : rapprochez-vous de la direction de l'ALSH ou consultez notre page

Facebook pour tous les détails pratiques.
www.facebook.com/sipesjaverdatcieux

Un été 2025 placé sous le signe de l'amusement, de la découverte... et du soleil !

Les contacts au SIPES :

Julien Masdieu, Directeur-Coordinateur (administration générale du SIPES)

0555032100

sipesjaverdatcieux87520@gmail.com

Eva Rebeix, directrice du site Javerdat-Cieux (ALSH les p'tits princes)

0666259957

alshlesptitsprinces@gmail.com

Géraldine TEXIER Directrice du site Oradour-sur-Glane (ALSH les copains d'abord)

0666261405

alshlescopainsdabord@gmail.com



► Conseil municipal des jeunes (CMJ) ◀

L'élection du conseil municipal des jeunes s'est tenue le 8 février dernier. Ont été élus pour 2 ans :

CARDOSO LARANT Mayanne
CHAMPALOUX LANDES Apolline
DAUSSIN DE VILLENEUVE Nataï
MOLLA Angèle
RIVIERE Noé
RIVIERE Mathis
ROCHE MERIGOT Mary

Félicitations aux jeunes conseillers.

Leur première réunion a eu lieu le 8 mars et les conseillers ont listé les projets qu'ils souhaitent mener durant leur mandat :

- Organisation d'une soirée « Loup Garou géant » à la maison des associations pour les plus de 10 ans,
- Installation d'un filet autour du City Park et des luminaires,
- Peinture du plexiglass autour du panier de basket,

- Aménagements de la cour de récréation de l'école. Il est proposé de mettre au point un sondage qui sera donné à tous les enfants de l'école pour proposer des aménagements de la cour,

- Solution pour ombrager le pré derrière l'école,

- Poursuite du jardin et du repas avec les aînés,

- Finalisation du parcours de santé,

- Reconduction des décorations de Noël, avec des décorations plus visibles,

- Participation aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

L'ensemble des conseillers est venu présenter ses projets aux élus du conseil municipal, le vendredi 4 avril.

La première action du CMJ a été la remise en état du jardin après la période hivernale. Pommes de terre, radis, carottes et potirons ont été plantés. Espérons que la récolte sera bonne.



France Services



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Vous avez besoin d'aide pour vos papiers ?

Que ce soit pour faire une demande de carte grise, réaliser un dossier CAF, contacter l'assurance maladie ou encore déclarer vos impôts en ligne...depuis deux ans et demi

maintenant, France services

est en place à Javerdat pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. C'est un véritable service de proximité qui facilite la vie quotidienne.

Les agents vous accueillent et vous accompagnent GRATUITEMENT dans vos démarches en lien avec les principaux organismes publics.

Installé au rez-de-chaussée de la mairie, ce service, facilement accessible, permet de ne plus avoir à se déplacer à Limoges. Bien plus qu'un bureau administratif, France services est un lien de proximité. Il renforce l'entraide locale et permet à chacun d'être accompagné avec attention et bienveillance.

Informations et démarches : 05 55 03 21 69 ou javerdat@france-services.gouv.fr

Label Interbio

14

Pour la 4ème année consécutive, la commune s'est vu décerner le **label « territoire bio engagé » au titre de la restauration collective**. Ce label confirme notre engagement pour une alimentation saine des

enfants qui nous sont confiés à la restauration scolaire.

Un grand merci aux agents qui œuvrent en ce sens.



Focus sur la Gestion des Déchets

Sujet hautement sensible, la **gestion des déchets** est une préoccupation forte des élus de la commune, des communes et donc de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (CCPOL) qui exerce cette compétence, en mobilisant ses

ressources pour adapter les organisations en référence à un cadre réglementaire de plus en plus contraint et un contexte budgétaire fondé sur l'équilibre des dépenses et des recettes.

Vous avez reçu au mois de juin le dernier numéro du circulaire, support d'information du Syndicat départemental d'élimination des déchets (SYDED Haute-Vienne) ; ce dernier numéro fait le point **sur l'évolution des pratiques, notamment en termes de réemploi, de réparation, etc., évolution essentielle pour réduire certains déchets, protéger l'environnement, faciliter la seconde main et ainsi alimenter une économie circulaire créatrice d'emplois non délocalisables.**

Le MEMO TRI élaboré et diffusé par le SYDED est republié en 4ème page de couverture de ce numéro du Messenger de l'Oncre. Ce guide vous permet de trier tous les EMBALLAGES EN PLASTIQUE, METAL et CARTON pour les acheminer ou les faire acheminer vers les ECOPOINTS. A Javerdat, ces derniers sont situés dans les villages du COURTIEUX, de ROUFFIGNAC et près du bourg, sur le PARKING DU CIMETIERE. Sur ce dernier, sont également à votre disposition, un conteneur à CARTON BRUN et un composteur collectif pour vos BIODECHETS.

Il est à noter que la collecte des vêtements est momentanément suspendue.

Par ailleurs, la maîtrise des dépenses en matière de gestion de déchets passe par la réduction de leur production... nous n'en prenons pas toujours le chemin ! Mais il n'est pas trop tard ! Nous pouvons également agir en ciblant, entre autres, une catégorie de déchets pour laquelle nous avons individuellement et quotidiennement la main : **c'est celle des ORDURES MENAGERES.**

La communauté de communes CCPOL a accompagné une réflexion en mandatant un cabinet chargé de faire le diagnostic de nos pratiques en matière de déchets ménagers et après analyse des informations recueillies, d'élaborer des hypothèses d'organisations.

Les élus municipaux de Javerdat ont ainsi rappelé leur attachement aux objectifs suivants, qui nous paraissent être au cœur de toute politique durable en matière de réduction et de gestion des déchets :

- Réduire le volume des Ordures ménagères résiduelles (OMR)
- Améliorer le tri sélectif des déchets « recyclables »

- Mettre en place la redevance incitative (RI) pour maîtriser raisonnablement le montant de la redevance en actionnant 2 leviers :

- o La réduction des OMR en lien avec l'amélioration du tri sélectif
- o La poursuite du recours au compostage au plus près de l'usager, autant que faire se peut.

Nous sommes tous concernés par les propositions des moyens et organisations nécessaires pour l'atteinte des objectifs retenus. Avant d'aller plus loin, **il est essentiel que vous donniez votre avis, sur ce que vous attendez en termes d'évolutions de ce service dû à tous les habitants du territoire de la communauté de communes Porte océane du limousin.** Pour ce faire une consultation sous forme d'enquête multiforme va vous être proposée sur le thème des ordures ménagères.

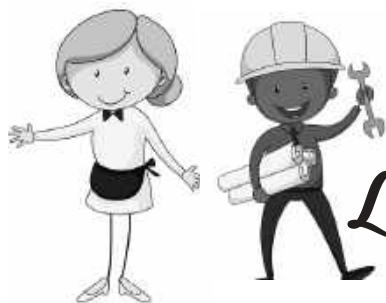
Collecte des Ordures ménagères : la CCPOL va consulter les habitants

Afin de mieux connaître les habitudes et les attentes des foyers de la Communauté de Communes, les élus ont décidé de lancer une consultation des habitants sur la question des déchets : volume et type de déchets, fréquence et mode de collecte souhaités...

Cette consultation aura lieu à l'automne et sera accompagnée d'une large communication (réseaux sociaux CCPOL, Intramuros, presse...). Une enquête par téléphone et par e-mail sera organisée auprès de très nombreux foyers des 13 communes de la POL, afin de toucher un échantillon représentatif de la population du territoire. Le questionnaire sera également disponible sur internet, pour permettre à tous les habitants de répondre à l'enquête. Cela permettra d'enrichir et d'affiner encore les résultats. La restitution de la consultation se fera en fin d'année ou tout début 2026.

Grâce à cette démarche, les élus et les équipes de la Communauté de Communes auront une vision objective et fiable des attentes des usagers. Ils pourront ainsi proposer une évolution du système de collecte qui réponde précisément aux besoins des habitants du territoire.

Merci d'avance pour votre contribution.



Liste des commerçants et Artisans

16

- AUTHIER Delphine -
Accessoires et objets illustrés
10 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 51 41 51 48

- BONNET Aurélia -
Fromages et produits du Cantal
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 07 71 89 53 27

- BOURGOIN J et M -
Démoussage de toiture et façade
Métallurgie - Charpente métallique
Couverture - Bardage - Serrurerie
4 la Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 02 14 64

- BOURGOIN Jonathan -
Travaux de couverture et zinguerie
3 Bellevue, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 14 25 41

- CREALOVE BIJOU -
Création de bijoux et accessoires fantaisie
2 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 86 50 82 25 (par sms) -
Facebook, Instagram

- ECURIE DES HERSES -
Centre équestre, manège, pensions
15 Les Herses, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 83 30 92 72

- GAUCHON Patrick -
Travaux de placo, peinture, carrelage,
faïence et accompagnement aux travaux
22 Le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 86 02 84 16

- GIRAULT Anthony -
Maraîcher, fruits légumes et plants
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir

- GRANADOS Christophe -
Maçonnerie couverture
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 29 59

- KODDE Rogier -
Bois de chauffage
1 le Chêne Pignier, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 30 61 34 46

- LA FERME DE LA CHOUETTE BLANCHE -
Fournil Paysan - Boulanger
15 La Valette, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 65 38 00 74

- L'AUBERGE LIMOUSINE -
Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux,
3 rue du Cèdre, 7520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 11 10

- LEFEBVRE Yoan -
Installateur de panneaux photovoltaïques
9 le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 83 44 47 63

VIE DE LA COMMUNE

de la Commune



LEFLERS ROLAND

Tous travaux espaces verts
Les Maurants, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 01 25 65 11

- LOC-BRAS -

**Dératisation, Désinsectisation,
Nettoyage de toiture**
20 La Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 55 67 99 77

- MAHE Frédéric -

Couverture et charpente
7 le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 25 07

**- Pizza Bizzare -
Pizza**

Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 07 89 25 62 79

- S.A R.L MERIGOT -

Pompes funèbres
15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 19 19

- MILLOT Johana -

**Dorure et Polychromie : conservation,
restauration et création**
87520 JAVERDAT
Tél. : 06 72 21 52 63

**- MOREL Karine-
Hypnothérapeute,**

**Thérapie Cognitive comportementale,
préparatrice mentale**
3 rue des Roses, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 80 33 57 05

- RIVIERE Cédric -

Dépannage de toiture
1 Moulin de Peyrahout, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 89 12 34 23

- SPOT Le Camion Vrac 87 -

**Produits alimentaires, d'hygiène et de
droguerie en vrac**
Place du Champ de Foire - 87520 JAVERDAT
Le samedi soir
Tel : 06 75 18 57 20

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du *Messenger de l'Oncre*.

17

Marché du samedi soir

Le marché du samedi a pris ses quartiers d'été pour la période d'avril à fin octobre.

Tous les samedis soir de 18h30 à 20h00, retrouvez sur la place du champ de Foire :

- Aurélia la Fromagère,
- SPOT - Le Camion Vrac 87 - Produits alimentaires, d'hygiène et de droguerie en vrac,
- PizzaBizzare, le pizzaiolo
- Anthony, le maraîcher (fruits et légumes)



Cérémonie du 08 mai 1945

C'est par une matinée bien ensoleillée que la Cérémonie commémorative de l'Armistice du 08 mai 1945 s'est déroulée en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, les élus municipaux de Javerdat mais aussi de Cieux et d'Oradour sur Glane, des jeunes du Conseil municipal des jeunes (CMJ) et des administrés toujours nombreux. Cette cérémonie s'est déroulée en plusieurs étapes : après le traditionnel défilé en centre-bourg, un des porte-drapeaux a lu le texte officiel des associations des anciens combattants puis les enfants du CMJ ont lu le texte de la chanson de Jean FERRAT, « Nuit et brouillard » et Madame le

Maire a lu à son tour, le texte officiel co-écrit par le Ministre des armées et la Ministre déléguée aux Anciens combattants. Puis Madame le Maire, accompagnée de 2 enfants du CMJ a déposé une gerbe au pied du monument aux Morts avant d'écouter le célèbre Chant des partisans puis l'Hymne national qui est venu clôturer cette cérémonie placée sous le signe de la solennité et de l'émotion ; une belle façon de rendre hommage aux Morts pour la France en général et à ceux de la commune en particulier, notamment les déportés et les civils.



Jeux Intervillages

Le samedi 10 mai 2025 se tenaient, comme chaque année, les jeux intervillages à Oradour sur Glane.

Comme toujours, l'équipe de Javerdat a répondu présente à l'invitation du Comité d'Animation d'Oradour pour se mesurer aux communes avoisinantes : Oradour, Veyrac et Saint-Victorien.

Notre équipe, composée d'une quinzaine de valeureux sportifs, enfants, ados et adultes a affronté sans trembler les joutes radounaudes sur une poutre glissante, le tir à la corde et bien d'autres activités dans des structures gonflables. Les plus patients ont pu s'affronter autour d'une épreuve de puzzle.

Tout s'est joué à 2 points ... 2 petits points qui nous ont privés de la victoire. Mais là n'était pas l'essentiel. L'important était de participer et de partager un bon moment.

Objectif largement dépassé, ce qui en fait une vraie victoire.

Quant à la pluie et à l'orage, ils ont poliment attendu la fin des jeux pour venir nous saluer.

Toute l'équipe a hâte de se retrouver l'année prochaine pour, qui sait, sa première place !



19

Haie Colier

Comme chaque année et pour la 5ème année consécutive, l'école de Javerdat, en partenariat avec la Fédération de chasse de la Haute-Vienne et la Commune, a participé au projet « HAIECOLIER ».

Cette opération s'est déroulée le mardi 25 mars 2025, en présence des élèves de l'école et de leurs enseignantes, des chasseurs de la commune (ACCA), des employés techniques communaux, sans oublier le soutien de certains élus municipaux.

Chaque élève, muni de plantoirs, seaux et arrosoirs, a pu planter un arbre ou un arbuste, selon un plan défini, sous l'aire de camping-cars afin de débiter la délimitation du parcours santé prévu par le conseil municipal des jeunes de la commune, soit une cinquantaine de mètres de long sur 2 mètres de large d'essences les plus variées (églantines, poiriers, noisetiers...) fournies par la Fédération de chasse 87. A noter que cette année, la Fédération de chasse nous a donné quelques plants supplémen-

taires permettant de remplacer les arbustes qui n'auraient pas pris l'an dernier ; ce qui a permis aux enfants de voir l'évolution de leurs plantations réalisées l'année passée. Ce travail s'est fait sous le regard et les conseils des chasseurs et des agents techniques communaux.

En amont de cette mise en pratique, les enseignantes ont travaillé avec leurs élèves sur la biodiversité et l'écosystème dans les haies ; une façon de les sensibiliser à la protection de l'environnement et à la biodiversité.

Un bel après-midi d'échanges et de partage de connaissances, un véritable enrichissement pour tous.



Ecole de Javerdat

De nouveau beaucoup d'activités épa-
nouissantes et enrichissantes à l'école de
Javerdat lors de ce deuxième semestre :

- **parcours santé** avec l'intervention de la
Ligue contre le cancer sur le thème « Ma
santé » ;

- **parcours sportif** : cycles athlétisme, rugby
et natation ;

- **parcours citoyen** : chaque classe a conti-
nué les ateliers émotions avec Eva REBEIX
(et Julien MASDIEU) ; les CE2 ont passé le
permis piétons ;

- **Liaison école-collège** : les CM2 ont par-
ticipé ont concours « Maths sans frontières
» en partenariat avec une classe de 6ème
du collège Louise Michel de St Junien et
leur professeur de mathématiques M.

ZELISKO ; ils sont également allés visiter leur
futur collège (Louise Michel à St Junien et
Maryse Bastié à Nantiat) ;

- **parcours culturel** : chaque classe a assis-
té à un spectacle à La Mégisserie de St
Junien ; est allée plusieurs fois emprun-
ter des livres au Biblion ; l'école a parti-
cipé au Festival Faites des livres (ateliers et
accueil de l'auteur Michaël BETINELLI dans
une classe) ; les ateliers « Lire et faire lire
» ont continué tout au long de l'année ;
l'école a participé au projet Haiecolier en
partenariat avec la mairie de Javerdat et
la Fédération des chasseurs ; et nous avons
terminé par notre classe découverte à La
Rouquette dans l'Aveyron du 17 au 20 juin.
Un grand merci à Eva Rebeix, Noëlle Lars
et Camille Vallat de nous avoir tous accom-
pagnés dans cette folle et belle aventure.

20



Atelier du Bois



L'ATELIER DU BOIS
Ethique et solidaire

- Accès aux outils et espace partagé
- Formation et partage de compétences
- Collaboration et échanges
- Sensibilisation à l'écoresponsabilité
- Inclusion et accessibilité

boisstjuuasatelier.fr 07 52 60 50 90 15 rue Thomas Edison 87200 St Junien



ADHÉSIONS OUVERTES A TOUTES ET TOUS :

- Selon vos projets
- Selon votre temps disponible
- Selon vos envies

Bien plus qu'un simple espace de travail. C'est un projet humain qui s'inscrit dans une démarche éthique et solidaire, visant à promouvoir des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Grâce à la mutualisation des ressources et des compétences, nous souhaitons favoriser l'entraide, l'inclusion, la collaboration entre les membres, tout en offrant un espace accessible à toutes et tous !

Cycliste et non voyant

Visite de Limoges Tandem Club sur la Commune de JAVERDAT

Limoges Tandem Club est une association qui, depuis 20 ans, permet aux déficients visuels de s'adonner à leur passion : le vélo. En effet, ce club propose aux mal-voyants de pratiquer le vélo via un tandem, accompagné d'un binôme valide.

Cette année, le club a décidé de réaliser une randonnée cyclotouriste, la « Solidaire du Limoges Tandem Club ». Il s'agit d'une boucle de 62 kilomètres partant de l'APSAH à AIXE/VIENNE direction SAINT-JUNIEN, ponctuée d'une escale à mi-parcours, à JAVERDAT, encadrée par les motards de l'ESC 87.

C'est donc dans le cadre de cette belle initiative et par un bel après-midi printanier que la Commune de JAVERDAT a accueilli

pas moins de 80 cyclistes, à l'aire de pique-nique à proximité de l'aire de camping-cars. Les sportifs ont pu profiter du cadre agréable de notre commune



21

Incendie d'envergure évité

Le 10 juillet dernier, en fin de matinée, par une météo estivale marquée depuis plusieurs jours par une alerte sécheresse sur notre territoire, un feu se déclare sur un espace naturel au Village le Courtieux, sur notre commune de JAVERDAT. Madame le Maire reçoit une alerte de la part du Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours de Limoges, par sms. N'étant pas sur place, elle demande aussitôt à un des agents techniques de se rendre sur les lieux. A son arrivée, l'agent découvre 4 jeunes qui, au vu du départ de l'incendie, avaient prévenu les secours par téléphone et dans l'attente de leur arrivée sur le sinistre, s'adonnaient à éteindre le feu à l'aide de pelles et d'un simple tuyau d'arrosage.

A l'arrivée des pompiers, ces derniers ont pu constater que les 4 ados avaient réussi à éteindre le feu. Sans eux, l'incendie se serait propagé rapidement au vu de la sécheresse de la végétation environnante

et aurait pu gagner les habitations les plus proches. Grâce à leur sang-froid, leur présence d'esprit et leur courage, Gabriel, Lucas, Flavian et Mathieu, âgés de 16 ans, ont permis de préserver le site ; nous ne pouvons que saluer leur bravoure et les remercier très sincèrement pour ce geste héroïque. La Municipalité leur témoigne toute sa reconnaissance et, en guise de récompense, a décidé de leur offrir une entrée au centre aqua-récréatif de SAINT-JUNIEN ; une façon de signifier à ses jeunes que nous sommes très fiers d'eux.



Mission Locale



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

contact@mlhv17.fr

<http://www.missionlocale.ruraleshautevienne.com/>

<https://www.facebook.com/mlhv17/>

https://www.instagram.com/mission_locale_hv17/

16-25 ans



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Vous avez moins de 26 ans !

Des solutions pour tous vos projets

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
...des simulateurs de conduite pour le code et la conduite...
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle...
Immersion en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISÉ UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée
à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.

Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune
(CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser
vos démarches...

Proche de chez vous !



Mission Locale Rurale Haute-Vienne

05.55.70.45.74

**4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne
(hors agglomération de Limoges)**

Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.

PERMANENCE NINI-BUS

Se rapprocher
des jeunes

06-25-77-02-01



SERVICE
MANDATAIRE



UNA OUEST 87

60 ANS

10 Bd de la République 87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01

accueil@unaouest87.fr

www.unasaintjunien.fr



PORTAGE DE REPAS

Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



JARDINAGE



BRICOLAGE



ASSISTANCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ASSISTANCE A LA PERSONNE



Moustique tigre

24



J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

0 5 mm

(très petit !)

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau.
C'est là qu'il faut agir...
PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !**

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon renversé lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !!**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être **vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...
coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).

Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu, bâches, ainsi que les piscines hors d'usage.



RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- ✓ Il est **rayé noir et blanc**
- ✓ Il est **très petit (5 mm)**
- ✓ Sa piqûre est **douloureuse**
- ✓ Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)

+ d'informations :

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr
www.signalement-moustique.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Santé publique
France

Realisation : Département communication ARS Nouvelle-Aquitaine - Ne pas jeter sur la voie publique

VIE DE LA COMMUNE



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits. Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

Pour tout renseignement, prenez contact avec :

- le Président de la section, Roger OUZEAU au 06 75 96 99 55

- le Trésorier de la section, Jean-Loup TERRIEN au 05 55 03 31 62

- le groupement de la Haute Vienne
FNATH 87

6 Av du Président Sadi Carnot - 87350
PANAZOL

05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

25

Locaux Disponibles

Locaux disponibles :

Ateliers : 50 à 70 m²

Bureaux : 19 à 27 m²

Salles de réunion : jusqu'à 30 personnes

Envie de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, dans un cadre privilégié ?

Rejoignez Pol Avenir !

La Pépinière / Hôtel d'Entreprises POL Avenir est un lieu d'accueil et d'appui aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprises locaux.

Divers services sont proposés pour soutenir au mieux les entreprises aux différents stades de leur vie : domiciliation, location ponctuelle, pépinière et hôtel d'entreprises.

Ce lieu d'hébergement permet aux professionnels de louer un local à un tarif avantageux, dans un cadre privilégié.

Pol Avenir propose un éventail de services partagés et une mise en réseau privilégiée (via les liens tissés avec le Carrefour des Entrepreneurs et la mise en relation avec les différents partenaires économiques locaux).

Pol Avenir - ZI du Pavillon- 13 rue Thomas Edison - 87200 Saint-Junien

05 55 03 35 70 - accueil@polavenir-stjunien.fr

Les jeunes d'Antan

Le club des jeunes d'Antan continue l'année 2025 avec ses réunions chaque premier mardi du mois de 14h30 à 17h30 avec de nombreux jeux pour distraire chacun et faire oublier tous les petits soucis. Le 22 mai, nous avons fait un repas au restaurant « La Chassagne » de Saint-Gence. Ce moment convivial a été très apprécié. Nous envisageons une sortie au cabaret « l'Ange Bleu », le 4 octobre 2025.

Tous les retraités seront les bienvenus, nous les attendons avec impatience. Ils sauront nous proposer de nouvelles idées et activités.

Au plaisir de nous revoir.

A bientôt

Le bureau.



26



Javerdat Jeunesse

Il ne faut pas abandonner les bonnes habitudes !

Nous avons commencé la saison par un repas après l'AG le **10 septembre** et venons de la clôturer par un autre, pris en commun, le mardi 1 juillet.

Cette saison nous étions plus de 30! Et si la fréquentation du vendredi matin est toujours plus importante, nous sommes plus de 10 inscrits venant le mardi soir avec cette fois des messieurs. Bienvenue à eux, pourvu qu'ils fassent des émules.

Chaque séance, est adaptée à chacun et chacune. Delphine, notre animatrice diplômée, nous guide et nous aide si besoin, comme depuis toujours.

Nos séances :

Tout public : le mardi soir de 20h30 à 21h30

Seniors : le vendredi matin de 10 à 11h

Deux séances gratuites quelques soit le créneau.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rendre visite lors d'une séance, salle des associations ou bien à nous appeler :

Nadine : 06.88.48.47.58, Patricia : 06.14.38.29.57, Sylvie: 06.82.21.38.85.

Delphine, notre animatrice : 06.62.86.92.46

Le bureau



Les amis de Javerdat

Les Amis se réuniront le **samedi 30 d'août 2025** pour l'assemblée générale à 10h30 à la Maison des associations. Nous vous invitons à nous rejoindre afin d'animer notre association avec de nouvelles idées. L'Assemblée Générale sera suivie d'un repas au restaurant ouvert à tous. L'année dernière nous avons eu une super jour-

née sur le thème châtaignes blanchies et contes limousins. Nous espérons de nouvelles recrues pour donner un élan nouveau. Notre prochain bulletin va légèrement s'expatrier chez nos proches voisins et aborder le livre d'or d'Oradour sur Glane. Si vous désirez adhérer appelez Michelle au 05.55.71.84.74.



Saint-Blaise



27

Fidèles à la tradition, nous avons fêté saint Blaise le dimanche le plus près de sa fête officielle qui est le 3 février. Cette année c'est donc le dimanche 9 février que la Solennité de saint Blaise était programmée. Pour l'occasion le Buste reliquaire et la bannière avaient trouvé leur place dans le chœur de l'église où la messe a été célébrée par le père Claude Chartier devant une assemblée nombreuse, à la fois joyeuse et recueillie et en présence de représentants de quelques confréries amies.

À l'issue de la messe un apéritif convivial était offert à tous les participants et a été l'occasion de discussions chaleureuses et animées. Ensuite une trentaine de convives a partagé un savoureux repas préparé par l'auberge des Quatre saisons de Breuilaufa. L'association a tenu son assemblée Générale le samedi 5 avril à la salle des associations et présenté aux adhérents un bilan positif.

Le jeu de piste permettant de découvrir Javerdat sous un mode ludique et familial connaît toujours un beau succès, en est pour preuve le nombre de randonneurs croisés avec le livret ou se penchant derrière les croix pour trouver les réponses !

Toujours soucieuse de faire connaître l'histoire et le patrimoine de Javerdat, l'association prépare avec quelques Amis de Javerdat une exposition de photos qui sera inaugurée le **samedi 20 septembre** pour la journée du Patrimoine.

Si vous possédez des photos ou des cartes postales anciennes, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association : saint-blaiseassociation@gmail.com.

Une soirée musicale est prévue le dimanche 16 novembre.

Avant de vous y retrouver nombreux, nous vous souhaitons un bel été !

Comité des fêtes

28



La fête du village s'est tenue les 14 et 15 juin derniers et ce fut un grand succès.

Même si la météo a tenté quelques averses, cela ne nous a pas intimidés et les quelques gouttes ont vite été oubliées.

Le samedi soir a vu une affluence record : les stands des frites, grillades, burgers ... n'ont pas désempé. L'animation musicale était assurée par la bande à Fifi de Ami'zic qui a su mettre une ambiance festive.

Le dimanche, les exposants du vide grenier ont bravé la petite pluie du début de journée et les visiteurs sont venus nombreux.

Les manèges ont réjoui petits et grands tout le week-end et le Centre équestre a proposé des balades à poneys le dimanche après-midi.

Le comité des fêtes tient à remercier tous les bénévoles sans qui la fête ne pourrait avoir lieu, en particulier les jeunes qui sont venus nous prêter main forte, nous apporter leurs idées nouvelles et leur dynamisme. La relève est assurée.

Rendez-vous le **samedi 26 juillet** pour le marché festif et le **dimanche 3 août** pour le concours de pétanque.

Suivez-nous sur notre page Facebook : Comité des fêtes de Javerdat.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider à proposer des activités tout au long de l'année, vous pouvez contacter Patricia au 06-14-38-29-57.

Le bureau



Baseball

En cette fin de saison pour notre association, nous avons participé à des événements. Pour le côté sportif, les 18U/ Séniors de notre club, en entente avec le club de Limoges finissent à la 3ème place de R3 Nouvelle Aquitaine en ayant battu l'équipe des Gambas d'Anglet le dimanche 12 juin, bravo à Ethan, Théo, Sèverine, Nolan et Julien. Nos 12U, aussi en championnat en entente avec Limoges et Angoulême finissent 5ème, le samedi 28 juin, bravo à Nataï et à Tinaël.

Nous avons réalisé cette année deux événements sportifs sur le terrain de Javerdat, nombre que nous espérons dépasser l'an prochain. Le premier date du 29 mars il s'agissait d'un accueil d'une journée de championnat régional 15U opposant l'entente Limoges/Brive contre Montendre. Le deuxième à la date du 29 juin, où nous avons organisé le tournoi des anciens qui a opposé une équipe composée d'anciens joueurs du club contre notre équipe de licenciés à travers un match de softball le matin et un match de baseball l'après midi. Nous avons réussi pour ce jour à rassembler 20 personnes environ, merci à la mairie pour leur présence lors de cette journée. Valérie et Hubert ont lancé la balle du match.

Nous avons aussi participé à des événements extérieurs le samedi 5 juillet nous étions à la journée des familles place Lacote organisée par l'association Tiers-Lieu Manestella, et le dimanche 6 juillet au tournoi de baseball de Limoges avec l'équipe de Limoges où elle a fini 5ème.

La fin de saison étant proche nous allons bientôt clore les entraînements, que nous reprendrons fin août-début septembre. Nous faisons un appel à licenciés, vous habitez Javerdat vous avez entre 6 ans et 99 ans, vous cherchez un sport pour vous amuser ou pour faire de la compétition, vous voulez faire vivre les infrastructures de votre village, rejoignez-nous, nous vous accueillerons avec plaisir. Nous sommes à la recherche de nouveaux licenciés pour remplir nos rangs et faire que le nom de Javerdat soit plus connu dans le monde sportif et notamment dans celui du baseball. Nous recherchons aussi des bénévoles pour agrandir le nombre de ceux déjà présents, si cela vous intéresse. Voici nos coordonnées : 06 16 55 27 48 ou 06 21 97 00 32.

Sportivement.

POL Baseball Haute-Vienne

29





Le Biblion

30

L'année scolaire s'achève et par conséquent l'heure des bilans et de la préparation de la rentrée est arrivée.

L'année s'est poursuivie avec les activités habituelles, notamment lors de l'ouverture du 1er samedi de chaque mois dédiée à l'accueil des adultes et des enfants avec une animation à thèmes proposée par les parents d'élèves et les bénévoles du Biblion. Ces derniers, avec un vrai sens de l'accueil et de la convivialité ont proposé, outre des lectures à haute voix, des boissons chaudes, froides, gâteaux, crêpes, etc. selon le thème du jour, et ont accompagné les visiteurs (teuses) dans leurs recherches. D'autre part, le coin lecture « cocooning » semble de plus en plus apprécié si l'on se réfère à l'augmentation de la fréquentation de cette année. Une période d'ouverture supplémentaire a été expérimentée, le 3ème samedi de chaque mois.

Le portage de livres à domicile a également été maintenu.

L'accueil des enfants scolarisés à raison d'une séance d'emprunt avant chaque période de petites vacances scolaires s'est poursuivi (5 cette année).

Pour la première fois, le Biblion s'est associé aux Nuits de la lecture fin janvier en

organisant une soirée "lecture pyjama" à destination du public scolaire, encadrée par les membres du bureau et les bénévoles. Ainsi, avant d'aller dormir, les enfants ont pu renouer avec la tradition des veillées dans une ambiance chaleureuse.

Enfin, le dimanche 15 juin, jour du vide grenier à Javerdat et malgré une météo incertaine, les bénévoles ont tenu un stand de ventes de livres en surnombre afin de libérer de l'espace pour le rangement des nouveautés. Le succès de la vente a été plutôt limité mais quelques lecteurs ont pu se faire plaisir à moindre frais, ce qui était le but recherché.

Nous préparons maintenant la rentrée qui verra la tenue de notre assemblée générale annuelle prévue fin septembre (date à confirmer). La question de la création d'un cercle de lectures pour permettre aux personnes intéressées d'échanger autour de leurs coups de cœur sera mis à l'ordre du jour pour évaluer sa faisabilité et, le cas échéant, en fixer les modalités.

Nous vous souhaitons un très bel été et souhaitons vous retrouver nombreux à la rentrée.

Plus on est de lecteurs, plus on lit...

Contacts: 06 77 00 74 90 ou 06 84 98 74 28

Les P'tites Canailles

Voilà un peu plus d'une année que nous avons créé notre association pour ceux qui ne nous connaissent pas encore nous sommes 2 assistantes maternelles de Javerdat à la diriger.

Nous proposons lors de 2 matinées par semaine avec nos collègues d'Oradour sur glane des activités diverses suivant les saisons (fêtes des mamies, maman, papa, carnaval, fabrication d'instruments de musique, jeux de motricités etc...) Jusqu'à présent nous nous sommes débrouillées pour acheter ou recycler des fournitures

mais étant une association à but non lucratif nous aurions besoin de dons tel que papier de couleurs épais, crayons, peintures... Enfin tout ce qui peut servir pour les loisirs créatifs ainsi que des jeux et jouets.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité. Surtout n'hésitez pas à nous contacter et à nous laisser un message.

BOURGOIN Muriel : 06 77 69 16 01

RIVET Françoise : 06 46 14 16 37



Notre spectacle, sur le thème des 4 saisons marque la fin de cette saison 2024-2025.

Il est temps pour nous de dresser le bilan de cette année charnière en termes de changements et de préparer notre nouveau projet associatif pour la prochaine saison.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore finalisé notre projet mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que l'association va fortement se transformer afin de pouvoir perdurer et se développer.

Pour nous accompagner dans notre évolution, nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour nous aider au cours de nos événements et de personnes ayant la volonté d'intégrer notre bureau afin notamment de gérer notre communication sur les réseaux.

Pour rappel, il n'y a pas de temps défini pour le bénévolat, on donne de son temps quand on le peut et on se partage les tâches en fonction de ses préférences.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre et participer à notre nouvelle aventure, n'hésitez pas à nous contacter par mail (asdanse87@gmail.com).

Présentation des cours proposés :

- Groupe Alpha : cours de danse pour jeunes de 5 à 7 ans (samedi 9h15-10h)
- Groupe Omega : cours de danse pour jeunes de 8 à 12 ans (samedi 10h-11h)
- Groupe Gamma : cours de danse pour jeunes, à partir de 12 ans (samedi 11h-12h)
- Groupe Renfo + : cours de renforcement musculaire mixte pour adultes (mercredi 19h-20h15)
- Groupe Danse loisir : cours de danse pour adultes (mardi de 19h à 20h) à Veyrac.

Communication et contact :

Mail : asdanse87@gmail.com

Facebook : As danse - Chorégraphies Modernes

Instagram : [asdanse87](https://www.instagram.com/asdanse87)

TikTok : [as.danse](https://www.tiktok.com/@as.danse)

**RDV pour notre assemblée générale
le vendredi 12/09/25 à 19h à la Maison
des associations de Javerdat**

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances.

Le Bureau - AS Danse Chorégraphies Modernes

L'arbre et l'abeille



La vie de l'association a été marquée par une forte activité auprès des particuliers mais aussi des enfants des écoles ce qui confirme la volonté des enseignants de s'appuyer sur notre compétence pour parler de la nature.

L'école d'Oradour sur Glane, après sa visite sur le rucher, va réaliser un livre rassemblant le témoignage de la découverte des abeilles et de son environnement.

Une très belle initiative portée par les enfants des écoles de Confolens a été réalisée mettant en avant la nécessité de faire de chacun des élèves les ambassadeurs de la nature.

La journée de l'abeille nous a permis de mesurer que toute l'équipe pouvait sensibiliser et accueillir en toute sécurité enfants et adultes dans une immersion totale auprès des abeilles.

L'association a pleinement joué son rôle de formation et d'information sur la ques-

tion du prédateur de l'abeille que représente le frelon asiatique.

Ce n'est pas moins de sept projections du film « Le loup dans la bergerie », suivies de débat qui ont eu lieu.

À titre d'information la prochaine rencontre sur le rucher est fixée les **6 et 7 août 2025**, lors de l'extraction du miel.

**6 La Tuilière des Herses 87520 JAVERDAT
- Téléphone 06 81 08 17 31**



APE

Bilan de l'année scolaire pour Association des Parents d'Élèves du RPI Javerdat-Cieux.

L'APE a organisé quelques manifestations cette année pour le bonheur des enfants et des parents qui se sont retrouvés. Nous remercions les quelques bénévoles et les parents qui se sont investis soit en offrant un peu de temps ou en confectionnant des gâteaux.

L'année est à peine clôturée, mais le bilan financier positif a déjà permis :

- D'offrir un chèque de 1200 € à chaque école, remis lors de la kermesse le vendredi 27 juin.
- D'offrir une carte cadeau de 20 € aux 17 CM2 pour préparer leur prochaine rentrée scolaire.
- D'offrir un panier garni à Maîtresse Valérie et à Maître Philippe pour les remercier de leur investissement pendant de nombreuses années au service de nos enfants.

Un bilan donc plutôt satisfaisant, mais une crainte pour l'année à venir car l'en-

semble du bureau actuel est démissionnaire.

Nous souhaitons attirer l'attention de tous sur l'intérêt d'avoir une APE « active » à l'école.

Sans APE, le budget des écoles serait plus limité et donc les sorties scolaires, activités diverses seraient beaucoup plus difficiles à réaliser dans un monde où rien n'est gratuit.

De plus les moments de convivialité comme les booms, la kermesse, n'existeraient pas.

Si vous avez donc l'envie de vous lancer à la rentrée dans cette aventure « APE », ou juste un peu de temps à offrir pour nos enfants, venez à l'assemblée générale.

Elle aura lieu le vendredi 26 septembre 2025 à la maison des associations de Javerdat.

Merci à tous et au plaisir de vous voir et de partager des moments sympas !!!

Pour nos enfants !



La voix de Javerdat

Sans revenir sur l'historique que la majorité des habitants de la commune connaît déjà, vous devez savoir que l'association La voix de Javerdat continue à se battre depuis près de 3 ans contre le projet qui consiste à implanter 3 éoliennes géantes (200m de haut !) au cœur d'une commune, sous les yeux des 3/4 de ses habitants. Toutes les actions légales possibles pour faire entendre l'avis des habitants de la commune et pour que ce projet ne voit jamais le jour sont en cours ou à l'étude.

Comme évoqué dans le n° précédent du *Messenger de l'Oncre* et détaillé lors de notre assemblée générale du 07/03 dernier, toutes nos forces sont concentrées depuis plusieurs mois sur la procédure juridique lancée par notre avocat devant la Cour Administrative de Bordeaux.

Ce recours est porté par plusieurs associations et des particuliers qui ont à cœur de protéger le bien-être de tous les habitants de la commune mais aussi et surtout le patrimoine naturel et culturel de notre territoire. Cette procédure juridique est toujours en cours et oppose donc, sans rentrer dans les détails juridiques, les arguments des 2 parties depuis plusieurs mois et devrait s'étaler encore sur plusieurs semaines.

Dans ce cadre, nous avons notamment fait réaliser des photomontages par un spécialiste mettant en valeur notamment les impacts visuels sur le patrimoine culturel local (Oradour sur Glane, collégiale de St Junien et Ostentions de Javerdat entre autres). Présentés lors de l'assemblée générale, les conclusions ont été unanimes : les impacts sont indéniables. Ces éoliennes géantes (200m de haut !) seront visibles à plusieurs kilomètres à la ronde et viendront ainsi gâcher le patrimoine naturel et culturel de notre territoire. Mais ce n'est peut-être pas le pire à venir...

En effet, nous avons reçu et joint à la procédure juridique par le biais de notre avocat le nouvel argumentaire transmis par la LPO du Limousin mettant à jour notamment les données concernant l'avifaune migratoire (2021-2024) et leur avis sur les impacts du projet de parc éolien à Javerdat. Considérant leur analyse des

nouvelles données sur la période 2021-2024 ajoutées à celles des périodes précédentes, leur conclusion est sans appel et nous souhaitons la partager avec vous :

« Au regard de notre connaissance actuelle, nous sommes favorables à un abandon du projet éolien de Ponty-Grand-Mareu. Éviter de prendre le risque de détruire des individus appartenant à des espèces protégées, par nos lois nationales et européennes, est la seule voie que notre objectif de préserver réellement la biodiversité nous conduit à emprunter. Le projet éolien constitue une pression évidente sur bien trop d'espèces à la conservation prioritaire. »

Sans revenir sur les impacts que pourrait avoir ce projet sur l'alimentation en eau potable de notre commune démontrés par l'étude hydrogéologique que nous avons fait réaliser par un expert, ni sur ceux sur la santé animale (animaux d'élevage notamment) et humaine que de nombreux articles de presse et reportages ces derniers mois tendent à attester, ni sur ceux sur la baisse de la valeur immobilière de nos propriétés que de nombreux particuliers et professionnels du secteur constatent un peu partout en France, La liste serait encore longue donc comme vous le voyez, nous ne manquons pas de raisons de poursuivre notre combat !

Cependant, le combat est inégal et nous le constatons notamment avec les frais occasionnés par la procédure juridique en cours. Face à une entreprise dotée de moyens financiers et juridiques presque illimités, une simple association ne peut faire face que si elle bénéficie du soutien moral, technique et surtout financier de ses bénévoles adhérents et de la population du territoire qu'elle défend. Chacun peut apporter une contribution, quelle qu'elle soit, à la hauteur de ses possibilités.

Donc si vous aussi vous pensez que ces éoliennes géantes n'ont pas leur place à Javerdat et que « le pot de terre » peut gagner contre « le pot de fer », rejoignez-nous !!

Contact : lavoixdejaverdat@gmail.com

Après un hiver pluvieux où les chemins détrempés n'ont pas facilité la pratique de la randonnée et de la marche nordique, le printemps venu n'a guère été plus favorable.

Qu'importe, les activités programmées ont toutes pu être réalisées et même parfois, miracle, sous le soleil. Ce fut le cas pour la randonnée "Mars bleu" qui a rassemblé plusieurs dizaines de participants dans la bonne humeur pour aider à la lutte contre le cancer colorectal. Auparavant, comme nous l'avons fait l'année écoulée, ADN a encadré les enfants des écoles et du conseil municipal des enfants lors de la plantation de haies, action qui a valu à ADN d'obtenir la première place nationale dans la rubrique biodiversité "Coup de cœur du public" de la Fédération Française de Randonnée. Merci à tous ceux qui ont contribué à obtenir cette belle récompense.

Qui dit "Aubazine" pense tout de suite Abbaye. Cet édifice, habité par les moines cisterciens, est effectivement une merveille d'architecture qui n'a pas manqué de fasciner les adhérents d'ADN en visite pour la journée en terre corrézienne.

La Gant'Rando 2024 avait été passablement arrosée. Cette année, juste retour des choses, les deux journées de marche à Lesterps puis à Cussac dans la forêt de Boubon se sont déroulées sous une chaleur estivale et ont facilité ainsi toutes nos activités.

Festibase, organisée à l'occasion de l'ouverture de la base de loisirs de Saint-Victorien, a proposé une multitude d'activités aussi bien sportives que manuelles, festives et culturelles. Dans ce cadre, ADN a animé une balade de 9 km et tenu un stand afin d'informer les visiteurs sur les nombreuses activités qu'elle propose.

A l'heure où ces lignes sont écrites, ADN a programmé une journée rencontre entre les randonneurs traditionnels et les marcheurs nordiques au plan d'eau de La Féculerie à Etagnac, puis une journée détente à L'Isle-Jourdain. Suivront une randonnée dans le cadre du marché festif de Chaillac et le traditionnel "Randonnez-vous en Haute-Vienne" cette année dans les monts de Blond.

Toutes ces activités ne doivent pas faire oublier les randonnées du jeudi, les séances de marche nordique et les journées de veille et de balisage qui permettent un suivi et un entretien de tous nos magnifiques chemins.

Si nos activités vous séduisent, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Autour De Nous

1 ave Voltaire - 87200 - Saint-Junien

Email : adn.pol87@gmail.com

Site : <http://autourdenous87.fr>

Tel : 06 26 72 11 68



Gant'rando 2025 à la forêt de Boubon

Agenda 2025

SAMEDI 26 JUILLET à partir de 17h
Marché festif

DIMANCHE 3 AOÛT
Concours de pétanque du Comité des Fêtes

MERCREDI 6 ET JEUDI 7 AOÛT
Extraction du miel au rucher municipal

VENDREDI 29 AOÛT 18h30
réunion publique
« sécurisation des entrées de bourg »

SAMEDI 30 AOÛT 10h30
Assemblée générale des Amis de Javerdat

MARDI 9 SEPTEMBRE 20h
Assemblée générale Javerdat Jeunesse

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 19h
Assemblée générale de l'AS Danse

JEUDI 18 SEPTEMBRE 19h
Présentation du programme de la saison
2025-2026 par la Mégisserie

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 10h30
Assemblée générale du Biblion

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
Inauguration de l'exposition
« Histoire et patrimoine de Javerdat »

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 19h
Assemblée générale de l'Association
des parents d'élèves

SAMEDI 15 NOVEMBRE 20h
Concours de belote du Comité des Fêtes

DIMANCHE 16 NOVEMBRE
Après-midi musicale organisée par
l'association Saint-Blaise

SAMEDI 29 NOVEMBRE
Repas des Aînés à midi

Tous les emballages et les papiers se trient !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



Emballages en plastique

POUR UN TRI EFFICACE
✓ VIDÉS
même sales
✓ BIEN SÉPARÉS
✓ EN VRAC
pas dans un sac



À TRIER

TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes
et autres papiers

À COMPOSTER

LES BIODÉCHETS



Épluchures de fruits & légumes,
fleurs fanées, coquilles d'œufs,
marc et dosettes souples de café,
thé, restes de repas ...



RECYCLER
COMPOSTER
ÉCONOMISER

À TRIER

LES CARTONS

[NOUVEAU !]



Cartons bruns ondulés
taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (électroménagers moulés)
ou assortis en grande quantité sont toujours
à déposer en déchèterie

POUR UN TRI EFFICACE
✓ VIDÉS
de leur contenu
✓ PLIÉS ou
DÉCOUPÉS
✓ INTRODUITS
À PLAT



À JETER

ORDURES
MÉNAGÈRES



Textiles-sanitaires



Mégots
de cigarettes



ou point de
collecte adapté



Objets
en plastique



Vaisselle cassée,
vitraux ou miroirs

À TRIER

LE VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



POUR UN TRI EFFICACE
✓ VIDÉS
même sales
✓ EN VRAC
pas dans un sac

